



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Médecins traitants ardennes

Question écrite n° 17349

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur le nombre important d'Ardennaises et d'Ardennais qui se trouvent aujourd'hui privés de médecin traitant. L'insuffisance de médecins traitants en zone urbaine constitue un obstacle majeur à l'accès aux soins dans les territoires ruraux. Dans les Ardennes, l'absence de praticien référent place de nombreux citoyens dans des situations critiques, compliquant le suivi des maladies chroniques et engorgeant inutilement les services d'urgence hospitaliers. Face à cette situation, il apparaît indispensable d'établir un diagnostic précis et territorialisé des patients se trouvant dans une telle situation, la désertification médicale dans le département. Il lui demande ainsi de bien vouloir lui communiquer l'état des lieux détaillé du nombre d'habitants sans médecin traitant au 1er janvier 2026, en lui précisant si possible la répartition géographique de ces chiffres par intercommunalité ou par canton. Par ailleurs, il souhaite l'alerter vivement sur la situation critique imminente dans les secteurs de Carignan et de Vouziers, où le départ à la retraite de médecins généralistes va laisser un nombre important de patients sans solution de prise en charge, alors même que les praticiens encore en activité aux alentours ont atteint leur capacité maximale et refusent souvent de nouveaux patients. Il se permet également de citer la situation du territoire d'Ardennes métropole sur le territoire duquel 35 % des médecins spécialistes sont âgés de plus de soixante ans et seront amenés vraisemblablement à prendre leur retraite dans moins de dix ans. C'est pourquoi il la prie de lui indiquer les mesures d'urgence que le Gouvernement entend déployer pour permettre aux personnes concernées de retrouver au plus vite un médecin traitant.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17349

Rubrique : Médecine

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 juillet 2026](#), page 7055